

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

## ----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 27 septembre 2013  
(convocation du 16 septembre 2013)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Sept Septembre Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

### **ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL Clément, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, M. VERNEJOUL Michel, Mme WALRYCK Anne.

### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. DAVID Alain à M. TURON Jean-Pierre  
M. BRON Jean-Charles à M. BRUGERE Nicolas jusqu'à 9h55  
M. CHAUSSET Gérard à M. DANJON Frédéric à compter de 12h50  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe jusqu'à 9h50  
M. HERITIE Michel à M. LAGOFUN Gérard à compter de 13h00  
M. OLIVIER Michel à M. GUICHARD Max à compter de 11h45  
M. PIERRE Maurice à Mme CARTRON Françoise à compter de 11h40  
M. PUJOL Patrick à M. GUICHEBAROU Jean-Claude  
M. ROSSIGNOL Clément à Mme NOEL Marie-Claude à compter de 12h50  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain  
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle  
M. SOUBABERE Pierre à M. TRIJOLET Thierry à compter de 10h30  
Mme TERRAZA Brigitte à Mme DE FRANCOIS Béatrice à compter de 12h15  
M. BOUSQUET Ludovic à Mme DELATTRE Nathalie à compter de 12h  
Mme CAZALET Anne-Marie à M. CAZENAVE Charles  
M. DAVID Yohan à M. DAVID Jean-Louis

Mlle DELTIMPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime  
Mme DESSERTINE Laurence à M. DUCHENE Michel à compter de 12h  
M. EGRON Jean-François à Mme LIMOUZIN Michèle à compter de 12h30  
Mme EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean-Jacques à compter de 12h35  
M. GUICHOUX Jacques à Mme BALLOT Chantal  
M. JOANDET Franck à M. HURMIC Pierre à compter de 11h55  
M. JOUBERT Jacques à Mme CHAVIGNER Michèle  
M. LOTHAIER Pierre à M. MOGA Alain  
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane  
Mme PIAZZA Arielle à Mme BREZILLON Anne à compter de 10h50  
M. POIGNONEC Michel à M. QUANCARD Denis  
M. QUERON Robert à M. LABARDIN Michel  
M. REIFFERS Josy à M. ROBERT Fabien à compter de 11h  
M. SOLARI Joël à M. RAYNAL Franck

### **EXCUSES :**

M. ASSERAY Bruno

### **ABSENT :**

M. MAURRAS Franck

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Association Les Grandes Traversées - Organisation du Festival Les Grandes Traversées du 16 au 19 octobre 2013 - Subvention de la Communauté urbaine de Bordeaux - Convention - Décision - Autorisation**

Madame CARTRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'association Les Grandes Traversées, créée en 2001, a été conçue dans une dynamique de recherche artistique. Elle met en place la même année un festival permanent des Arts contemporains qui prend le nom de Festival Les Grandes Traversées.

A chaque édition, l'association donne une carte blanche à un(e) chorégraphe qui doit construire un programme cohérent tout en créant un univers artistique contemporain décloisonné. L'invité décide du contenu, du titre, du rythme, de la liste des autres invités. Il a pour seule contrainte de reproduire son visage sur l'affiche du programme.

Quand au parcours du festival, il est constitué d'une série de spectacles, performances, installations, ateliers, etc.

L'association Les Grandes Traversées organise la 13<sup>ème</sup> édition du Festival qui aura lieu du 16 au 19 octobre 2013. La chorégraphe islandaise Margaret Sara Gudjonsdottir a été choisie pour construire cette nouvelle édition. Celle-ci se déroulera en centre ville de Bordeaux dans des lieux tels que la Villa 88, le salon de l'Hôtel de Ville, le théâtre Femina, les commerces situés rue de Grassi.

Cette édition proposera au public :

- Une exposition de photographies de l'artiste Marc Benayoun au Goethe Institut,
- Une pièce intitulée « Album » présentée par un artiste berlinois à la mairie de Bordeaux,
- Un spectacle monté par deux chorégraphes berlinois et islandais à la Villa 88,
- Des soirées « Dance », au quartier Saint-Genès,
- Des rencontres avec les artistes,
- Des performances,
- Le spectacle – installation « Super Night Shot » par le collectif Gob Squad au Théâtre Femina.

La participation de la Communauté Urbaine a été prévue dans le contrat de co-développement de la Ville de Bordeaux détaillée à la fiche action 93.

La Communauté Urbaine a soutenu financièrement cette manifestation en 2011 à hauteur de 30 000, à 15 000€ en 2012 et est sollicitée pour reconduire son soutien financier cette année, soit 15 000€, dans le cadre d'un budget prévisionnel TTC de 118 800€ répartis comme suit :

| <b>DEPENSES</b>                  | <b>€ TTC</b>   | <b>RECETTES</b>               | <b>€ TTC</b>   |
|----------------------------------|----------------|-------------------------------|----------------|
| Cession, droits                  | 17 000         | Cub                           | 15 000         |
| Transport et décors              | 3 830          | Commune de Bordeaux           | 40 000         |
| Défraiement                      | 5 070          | Conseil Général de la Gironde | 5 000          |
| Production                       | 35 500         | Conseil Régional d'Aquitaine  | 22 000         |
| Communication                    | 6 500          | Casino Barrière Bordeaux      | 10 000         |
| Fonctionnement                   | 20 900         | Fradin SAS                    | 25 000         |
| Masse salariale                  | 8 000          | Goethe Institut               | 1 800          |
| Reprise pour charges antérieures | 22 000         |                               |                |
| <b>TOTAL</b>                     | <b>118 800</b> |                               | <b>118 800</b> |

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

**Le Conseil de Communauté,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la délibération n°2011/0778 relative à l'évolution des compétences et notamment l'annexe 5 « soutien et promotion d'une programmation culturelle des territoires de la métropole »,

**Entendu** le rapport de présentation,

**CONSIDERANT QUE** le Festival Les Grandes Traversées relève de la catégorie « des évènements métropolitains »,

### **DECIDE**

**Article 1** : il est attribué une subvention de 15 000 € à l'Association Les Grandes Traversées pour l'organisation de la 13<sup>ème</sup> édition du Festival Relâche qui aura lieu du 16 au 19 octobre 2013,

**Article 2** : Monsieur le Président de la Communauté Urbaine est autorisé à signer la convention ci-annexée, relative au règlement de la subvention précitée,

**Article 3** : la dépense relative au règlement de cette subvention sera imputée sur le chapitre 65, article 6574, fonction 33, CRB UA01 du budget de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.  
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 27 septembre 2013,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
la Vice-Présidente,

|                                                                                                        |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>REÇU EN PRÉFECTURE LE</b><br/><b>9 OCTOBRE 2013</b></p> <p><b>PUBLIÉ LE : 9 OCTOBRE 2013</b></p> |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Mme. FRANÇOISE CARTRON